

MEMO A CONSERVER !

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Cher·e collègue,



Les élections professionnelles se tiendront du 1^{er} au 8 décembre prochain.

Comme l'organisation du vote en établissement était sans doute trop simple et facilitait une trop grande participation, le ministère a fait le choix, depuis quelques années, d'un scrutin électronique, espérant ainsi fragiliser les organisations syndicales et isoler les personnels qu'elles représentent.

Pourtant, **voter est simple et prend 5 minutes !** Mais il est vrai que, les différentes étapes, éloignées dans le temps les unes des autres, conduisent à quelques difficultés liées à notre quotidien professionnel et personnel mouvementé : un mail est si vite effacé, un papier si vite égaré...

Nous mettons donc à votre disposition ce pense-bête pour vous faciliter le vote.

**Voter est important pour la défense de nos métiers et pour vous-même,
pour appuyer nos revendications.
Le résultat sera un signal attentivement regardé.**

Pour tous les scrutins, nous vous invitons à voter pour la FSU !

Plus le score de la FSU sera élevé, plus nous serons en capacité de gagner l'augmentation de nos salaires, l'amélioration de nos conditions de travail, de nous opposer au projet de réforme des retraites, de permettre aux services publics de recouvrer les moyens de fonctionner.

Nous comptons sur vous !



MEMO A CONSERVER !

CALENDRIER	
Du 13 au 24 octobre	<p>Je vérifie dans mon établissement que je figure sur la liste électorale affichée.</p> <p>J'archive le message, arrivé sur mon adresse @ac-toulouse.fr qui contient le lien me permettant de créer mon Espace Electeur</p> <p>Je peux créer mon Espace Electeur et définir son mot de passe et sa question-défi en cas de perte du mot de passe. Il me permet également de vérifier que je suis sur la liste électorale et me contester une erreur.</p>
Du 7 novembre au 17 novembre	<p>Je récupère dans mon établissement, ou je reçois à domicile (si je suis en congé divers), ma notice de vote comportant mon Code Unique de Vote, et je la conserve en lieu sûr.</p> <p>Si je suis TZR ou contractuel.le, je pourrai obtenir ce Code depuis mon Espace Electeur</p>
Du 1er décembre au 8 décembre (17h)	Je vote FSU à tous les scrutins auxquels je suis inscrit.e.

QUI VOTE, A QUOI ?					
	CSA Ministériel	CSA Académique	CAPN	CAPA	CCP
Titulaires : Certifié-es, Agrégé-es, CPE, PsyEN, Chaires Sup					
Stagiaires					
Contractuel-les					
AESH, AED					

MON ESPACE ELECTEUR

→ **Création** : en cliquant sur le lien contenu dans le mail « Elections professionnelles » reçu le 13/10/22 sur ma boîte mail académique. Si vous ne l'avez pas reçu, rendez-vous directement sur <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>.

→ **Mémo pour les accès ultérieurs** : Remplissez ce formulaire à la main ou en version électronique, en complétant les 3 zones libres :

Votre identifiant (adresse académique) :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Le mot de passe choisi (12 caractères minimum)	<input style="width: 100%;" type="password"/>
La réponse choisie à la question-défi :	<input style="width: 100%;" type="text"/>



Du 1^{er} au 8 décembre,